



**Organisation
internationale
du Travail**

***COMBATTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES CHAINES
D'APPROVISIONNEMENT DE COBALT EN LA REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO
(COTECCO)***

**MODULE DE FORMATION AUX STRATEGIES DE
PLAIDOYER – REFLEXION SUR LA CAMPAGNE DE
PLAIDOYER**

May 2021

Le financement est fourni par le Département du Travail des Etats Unies, sous l'accord de coopération Numéro IL-32529-18-75-K.100% du coût total du projet ou du Programme est financé par les Fonds Fédéral, pour un total de 3.500.000 dollars.

Ce matériel ne reflète pas nécessairement les points de vue ou les politiques du Département du Travail des Etats Unis, moins encore une mention de nom commercial, produit commercial ou l'endossement du Gouvernement des Etats Unis.

Table des matières

Table des matières	1
Introduction	2
Section 1 : Concepts de base et théorie générale sur le plaidoyer	3
Section 2 : Evaluer la situation	8
Section 3 : Planifier une campagne de plaidoyer.....	9
Section 4 : Mettre en œuvre une initiative de plaidoyer.....	11
Section 5 : Evaluation.....	12
Conclusion :	14

Introduction

Le présent module est conçu pour appuyer le renforcement des capacités en matière de plaidoyer dans la lutte contre la présence et le travail des enfants (TE) dans les sites miniers. Il est principalement destiné aux acteurs locaux, du gouvernement, de la société civile, des églises, les médias, les leaders locaux ainsi que les autorités locales qui sont impliqués aux activités de lutte contre le TE.

Ce manuel est un guide de formation conçu pour familiariser les différents acteurs avec les concepts et les techniques clés de plaidoyer. Il présente de nombreuses situations dans lesquelles les parties prenantes clés (CISTEMA, OSC, Partenaires Miniers, Partenaires techniques Financiers (PTF) comme BIT/COTTECO, etc.) seraient les défenseurs principaux. Cependant, un des principaux rôles que COTTECO peut jouer en matière de plaidoyer c'est de renforcer les capacités des acteurs. Ce manuel propose un cadre de travail pour l'identification des objectifs en matière de politiques, la création d'un plan d'action et argumentation de votre cause de façon efficace pour le changement.

Le Module du plaidoyer s'adresse à quiconque souhaite changer les conditions de vie des enfants. Dans ce contexte, le plaidoyer s'entend comme la planification et la réalisation d'actions qui cherchent à transformer les politiques, les attitudes et les pratiques en faveur des enfants. Il peut prendre maintes formes, qu'il s'agisse de réunions avec des responsables politiques ou du montage d'une campagne médiatique pour sensibiliser l'opinion sur les différentes questions.

Pour COTTECO, tout travail de plaidoyer doit être basé sur la participation des communautés locales. Le changement réel ne peut arriver qu'en impliquant les communautés et les populations touchées par les questions abordées, en les habilitant et en renforçant leur capacité à agir et à plaider pour leurs propres causes. C'est ce travail au niveau local qui donne au plaidoyer sa crédibilité et qui rend probable la réalisation des objectifs du plaidoyer.

Ce module comprend cinq sections destinées aux participants à la session de formation.

Section 1 : Concepts de base et théorie générale sur le plaidoyer

Qu'est-ce qu'un plaidoyer

Le plaidoyer est une stratégie qui consiste à mettre en œuvre une technique en vue d'influencer, de convaincre des décideurs d'agir en faveur d'une cause ou une situation qu'on veut changer et en s'appuyant sur des actions de lobbying directement auprès des décideurs, de sensibilisation, d'information et de mobilisation du grand public.

Le plaidoyer est donc un ensemble d'actions ciblées visant à influencer les décisions pour obtenir un changement donné.

Les actions de plaidoyer sont généralement menées dans la cadre d'une campagne articulées autour d'un message précis.

But et objectif du plaidoyer

Un but de plaidoyer est le résultat à long terme que l'on veut atteindre ; c'est le changement envisagé. C'est votre vision.

Cependant, un objectif de plaidoyer, est un résultat précis, à court terme qui contribue à votre but.

Sa stratégie consiste à suggérer, à promouvoir et à proposer aux décideurs une action de changement.

Le présent plaidoyer vise à obtenir des décideurs des moyens nécessaires pour lutter contre le TE dans les sites miniers.

Le plaidoyer se déroule rarement de la même façon deux fois de suite car il y a un élément imprévisible dans le plaidoyer qui en fait une approche à la fois difficile et excitante pour solutionner les problèmes.

Le plaidoyer se résume essentiellement en trois points :

- _ Créer des politiques là où on en a besoin et quand il n'en existe pas ;
- _ Réformer les politiques défavorables ou inefficaces ;
- _ Assurer que de bonnes politiques sont mises en vigueur.

Le plaidoyer est un processus stratégique visant à influencer les politiques et les pratiques qui ont une incidence sur la vie des gens. Il peut être divisé grosso modo en deux phases : planification du plaidoyer et activité de plaidoyer.

- La planification du plaidoyer englobe le processus grâce auquel les buts sont fixés, les cibles sélectionnées ;
- Les stratégies d'influence conçues ;
- L'activité de plaidoyer est un processus de mise en œuvre du plan conçu ;
- Le plaidoyer comprend la formulation des messages et la description des activités de pression à entreprendre.

Pourquoi mener des activités de plaidoyer en faveur des enfants?

- Parce que le changement est inévitable – nous soutenons la politique de «zéro enfant dans les sites miniers et les activités minières » ;
- Parce qu'au travers du plaidoyer, nous pouvons obtenir des changements du niveau local au niveau national, notamment par l'implication de toutes les parties prenantes ou les cibles et avoir un impact sur ceux qui décident sur les changements.
- Parce que le plaidoyer aura l'effet d'un facteur multiplicateur sur l'efficacité du travail que nous menons sur le terrain.

Le TE dans les mines artisanales est principalement d'ordre social, car étant lié à la pauvreté des ménages et à la précarité de leurs conditions de vie.

Les défis majeurs à relever sont:

- L'amélioration des conditions de vie dans les zones minières,
- La création des solutions alternatives et durables pour assurer, au mieux la réinsertion scolaire, sociale et/ou professionnelle des enfants retirés des mines artisanales.

Démarche du Plaidoyer

- Problèmes
- Solutions
- Volonté politique

Pour influencer les politiques et les programmes, une forte volonté politique est exigée pour adopter les politiques appropriées, ainsi que mettre en relation les problèmes, les solutions et la volonté politique pour influencer les politiques et les programmes.

Plus vous en savez au sujet du plaidoyer que vous choisissez, de la communauté où vous travaillez et de la façon dont les institutions politiques fonctionnent, plus vous serez un défenseur efficace.

Selon vous quelles sont les caractéristiques d'un objectif ?

Il doit être SMART suivant l'explication ci-dessous: Un objectif SMART est :

S – Spécifique

M – Mesurable

A – Atteignable

R – Réaliste

T – Temporellement défini

Les exemples des objectifs SMART :

Exemple 1 : Sensibiliser les Parlementaires sur l'importance de la révision du Code Minier.

Exemple 2 : Convaincre le Ministre des Mines pour la publication de tous les contrats miniers signés sur les concessions minières au Kivu.

Rappeler aux participants qu'ils doivent s'assurer que leurs objectifs soient SMART (*attention surtout au verbe employé, il peut manquer de précision : « sensibiliser » / « convaincre » → par quels moyens concrets ?*)

Quelle différence faites-vous entre un but et un objectif ?

But : Eradiquer les violations des droits humains dans le secteur minier industriel au Lualaba.

Objectif : Persuader le Parlement congolais en vue de l'adoption d'une loi organique sur les modalités de délocalisation et de réinstallation des communautés affectées par les projets miniers au Lualaba dans un (1) an.

Développement et livraison des messages :

- ⇒ Formuler des messages concis, clairs, persuasifs à propos des objectifs de plaidoyer, reflétant ce que vous voulez atteindre, pourquoi et comment et les actions que vous voulez que la cible prenne

- ⇒ Livrer des messages pertinents, à travers des canaux variés, en utilisant des sources crédibles

- ⇒ Adapter les messages à votre cible spécifique.

Mobilisation des ressources :

- ⇒ Identifier les besoins en ressources
- ⇒ Développer un budget
- ⇒ Fixer les objectifs de mobilisation de fonds
- ⇒ Proposer une stratégie de mobilisation de fonds

Les trois approches du plaidoyer :

- Plaidoyer pour les personnes touchées par le problème du TE;
- Plaidoyer avec les personnes touchées par le problème du TE;
- Plaidoyer par les personnes touchées par le problème du TE.

Qu'est ce que le travail des enfants ?

Sera considéré comme travail des enfants et ce, conformément au Code du travail congolais ainsi qu'à la Convention n°138 de l'OIT, tel qu'adopté dans le plan d'action national (PAN) :

- Toute activité entreprise par un enfant qui n'a pas encore atteint l'âge minimum légal pour l'activité ; cette dernière étant susceptible d'entraver l'éducation ou le développement de l'enfant, et
- Toute activité entreprise par un enfant de moins de 18 ans, rémunérée ou non, qui est dangereuse ou inappropriée à l'âge de l'enfant ou qui nuit à sa scolarité, à son développement physique, social, mental, spirituel ou moral ; y compris l'exercice excessif des activités « non économiques ».

Quels sont les pires formes de travail des enfants ?

A l'instar de la Convention 182, l'article 3 du Code de Travail, relayée par l'article 53 de la loi portant protection de l'enfant, définit les pires formes de travail des enfants (PFTE) de la manière suivante :

- Toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues, telles que la vente et la traite des enfants, la servitude pour dettes et le servage ainsi que le travail forcé ou obligatoire, y compris le recrutement forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés (article 3 a) ;
- L'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution, de production de matériel pornographique, de spectacles pornographiques ou de danses obscènes (article 3 b) ;
- L'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant aux fins d'activités illicites, notamment pour la production et le trafic de stupéfiants (article 3 c) ;
- Les travaux qui, par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité, à la dignité ou à la moralité de l'enfant (article 3 d).

Exercice :

- Quelle différence faites-vous entre le TE et les PFTE ?
- Quelles sont les activités prohibées que les enfants exercent en RDC dans les sites miniers ?

Section 2 : Evaluer la situation

Quelle est la situation dans le secteur minier artisanal ?

Il est important d'évaluer le contexte dans lequel vous mènerez votre travail de plaidoyer avant de concevoir votre stratégie et de lancer vos activités de plaidoyer. Une bonne compréhension des facteurs externes et internes qui influent sur vos chances de succès vous aidera à identifier le type d'approche et les activités qui sont susceptibles d'avoir l'impact le plus important.

La situation se présente comme suit :

- La présence et le travail des enfants dans les mines et sur les sites miniers artisanaux sont au centre des préoccupations des producteurs nationaux miniers, des acheteurs et négociants internationaux ainsi que des utilisateurs finaux des minerais extraits.
- Les travaux dans les mines et les carrières sont des activités dangereuses pour les enfants à tous égards.
- La lutte contre les PFTE dans les mines et sur les sites miniers artisanaux est une obligation pour l'Etat congolais qui a ratifié plusieurs conventions internationales de lutte contre le Travail des Enfants (LTE).
- Les actions sur terrain pour mettre fin à la présence des enfants dans les activités d'exploitation minière
- Les initiatives de lutte contre le TE
- L'élaboration de la stratégie nationale sectorielle, avec ses six axes dont :
 - 1) Le renforcement du cadre légal et réglementaire ;
 - 2) La maîtrise des données sur le travail des enfants dans les mines artisanales et sur les sites miniers artisanaux ;
 - 3) La mobilisation sociale et la promotion d'une stratégie de communication ;
 - 4) La promotion des chaînes d'approvisionnement en minéraux responsables ;
 - 5) La protection et soins des enfants ;
 - 6) Le renforcement des capacités des acteurs concernés.

Exercice :

- Quels sont les facteurs qui poussent les enfants dans les sites miniers ?
- Pourquoi pensez-vous que les travaux dans les mines sont dangereux pour les enfants ?

- Retirer les enfants des sites miniers est une action durable ou non ? Si non pourquoi ?

Expliquez que la réflexion sur notre organisation (interne) et notre environnement (externe) constitue la première étape pour nous aider à maximiser notre potentiel et à éviter les pièges durant la mise au point de notre plan de plaidoyer. Une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) nous permet de réfléchir à la façon d'utiliser notre expérience particulière et nos autres points forts afin de réagir aux opportunités et aux menaces présentes dans l'environnement dans lequel nous prévoyons de travailler. Elle nous permet aussi de choisir les approches qui ont le plus de chances d'être couronnées de succès. Elle peut nous aider à concevoir une stratégie qui est construite sur nos points forts, gère nos points faibles et identifie les opportunités et les menaces éventuelles.

Une fois que vous avez examiné le contexte (interne et externe) qui influe sur la question sur laquelle vous travaillez, l'étape suivante consiste à expliciter les problèmes que vous cherchez à résoudre et les buts (ou solutions) auxquels vous allez vous concentrer et vous allez prioriser.

- Quelle est la problématique ? Quelles sont ses causes et ses conséquences ? Quelles sont les solutions pour traiter les causes et quels en seraient les résultats ?
- Quel est le changement que vous recherchez ? Quelle sorte de changement ? Qui doit changer, et à quel niveau ?

Section 3 : Planifier une campagne de plaidoyer

Selon votre expérience, quelles sont les étapes d'un plaidoyer ?

Il existe plusieurs outils permettant de planifier une campagne de Plaidoyer. Autant qu'il y a d'outils, autant qu'il y a d'étapes. Le modèle de CARE International¹ a huit étapes importantes. Ces étapes peuvent être résumées en 5 aspects ci-après :

- Identifier les objectifs de la politique :
Mettre un terme sur la présence et le travail des enfants dans les sites miniers
- Identifier les acteurs et institutions clés :

¹ <https://www.care-international.org/files/files/Manuel%20de%20Plaidoyer%20de%20CARE%20International.pdf>

Le Ministre national des mines, Le ministre de l'Emploi, le ministre du genre, la CISTEMA, le Secrétaire général aux mines, le gouverneur de province, le ministre provincial des mines, les partenaires techniques et financiers (PTF), les organisations de la société civile, les églises, les coopératives minières, les entreprises minières, les autorités locales, les enfants, les parents des enfants, les creuseurs artisanaux, les médias, etc.

- Analyser l'environnement politique :

L'environnement politique est presque stable, instabilité gouvernementale, l'accessibilité de certaines autorités politiques (nationale et locale), budget insuffisant, présence des assemblées provinciales, des initiatives internationales, présence des ETD avec des budgets liés à la redevance minière, etc.

- Résumer les conclusions tirées des politiques :

Il y a de la volonté politique et plusieurs initiatives tant nationales qu'internationales

- Identifier les options pour changer les politiques.

Il faut impliquer les acteurs politiques, les compagnies minières, les coopératives minières et les autorités locales pour que la lutte atteigne le but, zéro enfant dans les mines.

Comment définir une stratégie de plaidoyer :

- Choisir un objet de politique :

La lutte contre le travail des enfants

- Choisir les publics cibles :

Les creuseurs artisanaux, les leaders locaux, les autorités traditionnelles, les coopératives minières, les chefs des villages, les négociants, les comptoirs, etc.

- Identifier les alliés et les adversaires :

Alliés (Médias, églises, Ong, enfants champions, etc.), adversaires (quelques parents, acheteurs clandestins, etc.)

Section 4 : Mettre en œuvre une initiative de plaidoyer

1. Préparer et communiquer des messages de plaidoyer

- Développer des messages clairs et convaincants :

Quels types des messages doivent être préparés ? A qui s'adressent-ils ?

Tous les messages doivent tourner autour de la Lutte contre le travail des enfants.

Quelques Messages proposés :

** Pour une meilleure réinsertion sociale, la formation professionnelle de nos enfants retirés des mines est nécessaire.*

** La place des enfants est à l'école et non dans les mines.*

** Les activités minières détruisent la santé de nos enfants, protégeons-le.*

** Zéro enfants dans les mines et application effective du cadre juridique international et national.*

** Surveillance effective des sites miniers et pas d'enfants dans les sites miniers.*

** S'interdire d'être accompagné des enfants dans les mines et dans les sites miniers.*

- Communiquer les messages de façon stratégique :

Utilisation des émissions (radio et télévision), ateliers, des forums, des campagnes de sensibilisations, des entretiens avec des parents, des enfants, des leaders locaux, des églises locales, des acheteurs, des affiches, des banderoles, etc.

- Renforcer les messages

A l'issue des évaluations

2. Travailler avec les autres

- Renforcer les capacités locales en matière de plaidoyer, *en identifiant les besoins en capacités des acteurs locaux ;*
- Organiser les bases constituantes, *en ciblant les leaders locaux et des enfants champions ;*

- Travailler en coalition, *il faut regrouper les différents acteurs locaux, associer les églises locales, les leaders communautaires, les organisations de la société civile locale, etc.*

3. *Utiliser les techniques de plaidoyer*

- Communiquer efficacement
- Négocier
- Utiliser les médias
- Gérer les risques

Il faut identifier les aspects et thèmes pour l'action sur le plan des politiques et choisir un objectif de plaidoyer. Comment pouvez-vous maintenant mettre en place le soutien dont vous avez besoin pour faire de votre objectif une réalité ? Qui doit être persuadé pour prendre une action nécessaire pour le changement? Qui a le pouvoir de réaliser objectif ?

Exercice :

Qui doit être influencé pour que les enfants ne soient pas trouvés dans les sites miniers ?

Vous devez faire un examen approfondi du public concerné pour comprendre ses connaissances, attitudes et croyances. Commencez par segmenter le public, c'est-à-dire regrouper les décideurs, les personnes influentes, les ONG ou les associations professionnelles en sous-groupes ayant des caractéristiques analogues. Vous pouvez ainsi apprendre à connaître chaque sous-groupe et adapter vos messages pour répondre à leurs préoccupations et leur niveau de compréhension.

Section 5 : Evaluation

L'évaluation diffère du suivi dans la mesure où elle cherche à déterminer la valeur du travail, et non de déterminer si le travail a eu lieu conformément aux plans ou non. Elle aide à mesurer ce que votre travail était capable de changer : est-il pertinent, a-t-il un sens, est-il durable, a-t-il profité aux bonnes personnes, a-t-il été effectué en utilisant les ressources judicieusement ?

L'évaluation a souvent lieu à la fin d'un projet (mais aussi parfois à la mi-parcours) et elle est le moyen d'identifier les enseignements tirés et les meilleures pratiques.

Cette phase du processus :

- Vous permet de revenir en arrière et évaluer l'efficacité passée (ce qui pourrait intéresser les parties prenantes comme les bailleurs de fonds) ;
- Vous permet de tirer les leçons de l'expérience afin d'améliorer les pratiques futures ;
- Vous aide à comprendre si votre théorie du changement est assez robuste pour être examinée de près ;
- Aide les autres à voir quels changements ont eu lieu et s'ils sont importants.

Il est très difficile de prouver sans l'ombre d'un doute que nos programmes d'action ont directement entraîné des changements politiques et sociaux précis, et encore plus problématique d'établir des liens entre notre programme d'action et l'impact sur les bénéficiaires. Cela est dû au fait que nous travaillons dans un environnement complexe dans lequel nos propres interventions n'ont pas lieu isolément – par rapport aux activités des autres, aux contextes locaux ou à la situation économique et politique dans laquelle nous travaillons. Cependant, ce que nous pouvons tenter de faire de façon réaliste, c'est construire un argument raisonnable pour montrer que notre travail a **contribué** à tout changement perçu et ajouté un point de vue ou un angle qui n'avait pas été introduit par les autres acteurs.

Comment nous allons évaluer notre apport ou contribution surtout pour savoir si notre action de plaidoyer a permis de lutter contre la présence et le travail des enfants dans les mines.

Cet apport, sur la thématique Travail des Enfants dans les mines, peut être évalué à travers certaines questions, telles que : Combien d'enfants étaient-ils dans les sites miniers ? Combien en sont sortis ? y-a-t-il encore combien dans les sites où le plaidoyer a été réalisé ?

Conclusion :

Pour mener à bien votre plaidoyer, il vous faut :

- Connaître ce qu'est-ce qu'un plaidoyer ;
- Identifier l'objectif poursuivi et le but à atteindre ;
- Evaluer la situation, en donnant un état des lieux de la question ;
- Identifier la cible et le public cible ;
- Préparer et communiquer les messages de plaidoyer ;
- Travailler avec les autres en coalition pour un résultat durable.